

DOSSIER CENTRAL : PLAN LOCAL D'URBANISME II

EXPRESSION d'un projet urbain, le PLU est l'occasion pour la collectivité de coordonner les différentes actions d'aménagement, de privilégier le renouvellement urbain et de maîtriser l'extension périphérique. Plus de détails dans notre dossier central page 8.



JEUNESSE



SANTÉ

14/07

FÊTE NATIONALE

LANNOY ET LYS-LEZ-LANNOY



14H-18H - PARC MARÉCHAL
STRUCTURES GONFLABLES

20H45 - ESPACE CULTUREL AGORA MAURICE CODRON
CONCERT DE VARIÉTÉS SUIVI DE
FLORENT MOTHE

23H15 - FERME DU GAUQUIER
FEU D'ARTIFICE



Lys-lez-Lannoy
www.lyslezlannoy.fr

SOMMAIRE

ÉCONOMIE	4
VIE LYSSOISE	5
SPORT	6
JEUNESSE	7
DOSSIER CENTRAL PLU II	8
SENIORS/SANTÉ	10
TRAVAUX	12
TRIBUNE LIBRE	13
EN BREF	14
AGENDA LYSSOIS	15

NAISSANCES : AVRIL/MAI

Lina ATHMAN - Kaïs MEHDI - Gabin VERNEZ
TELENCZAK - Raphaël SACCOMANDI - Elliot DOOGHE-
Mia CNUUDE - Léa MORELLE - Raphaël LAURIDANT -
Maïssane NSOTA BASSENGA - Inaya MARÉCAUX -
Anouk BAILLEUX - Oscar PAVY - Théa DEPOORTERE
LEQUENNE - Jules DOS SANTOS COSTA - Anna TRONI-
Sahna BURGGRAEVE

DÉCÈS : AVRIL/MAI

Jeannine DUQUESNE - Samuel ROBBE - Edith
VANBELLINGHEN - Robert PLANCKE - Bernard
DHENNIN - Jacques LEPOUTERE - Marie LECLERCQ -
Philippe PICAUVET - Concettina SAVARINO - Bruno
BURIEZ

À NOTER

Vos informations associatives sont attendues au service
Communication : surbain@mairie-lysezlannoy.com avant
le 1^{er} de chaque mois pour parution le mois suivant.

LYS *info*

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY
31, rue Jean Baptiste Lebas BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
Tél. 03 20 75 27 07 - www.lysezlannoy.fr

Directeur de publication : Gaëtan JEANNE
Rédaction : Sylvie URBAIN Conception/Réalisation : Service Communication

Impression à 6200 exemplaires - IMPRESSION DIRECTE à Roubaix
Dépôt légal juin 2018 — Papier issu de forêts durablement gérées.

L'EDITO DU MAIRE



Ce numéro de Lys Info vous trouvera, pour beaucoup, enfin ou bientôt en vacances, que nous vous souhaitons reposantes. Nous avons mis, cette année encore, tous les moyens possibles pour que les enfants soient accueillis dans les accueils de loisirs de 3 à 17 ans. Avec une attention particulière pour

les ados et l'ouverture d'un espace dédié au 21 rue Jean-Baptiste Lebas.

Nous vous informons sur le plan local d'urbanisme (PLU). Ce plan permet d'avoir une vision de l'évolution de notre commune. Il a fait l'objet d'un débat et d'un vote au conseil municipal et, dès septembre, nous organiserons des réunions publiques, par quartier, pour vous le présenter en détail, si l'ensemble des PLU sont validés par le vote des conseillers communautaires.

Pendant cette période de vacances, de nombreux chantiers sont prévus : le remplacement de l'éclairage public avenue Paul Bert, l'enfouissement des réseaux, côté impair, débutera en juillet (4 mois de travaux), la modernisation des sanitaires de l'école Paul Bert, les études de marché pour les bâtiments de la restauration, de la cuisine et de l'école, et des aménagements qui ne peuvent se faire que pendant la période d'été. Avec toujours, les priorités d'amélioration de la sécurité, de l'accessibilité et du confort de tous.

Bonnes Vacances à toutes et tous, avec une pensée pour ceux qui ne peuvent partir.

Gaëtan JEANNE

Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain

VANESSA DUCOIN LA PASSION DES GENS ET DE L'IMAGE

Être photographe, c'est d'abord une passion, celle de la photo. C'est surtout avoir la chance d'écrire en images les souvenirs des plus beaux moments de ses clients : mariage, grossesses, naissance, les bons moments en famille ou entre amis... C'est ce que vous propose Vanessa Ducoin, photographe professionnelle à Lys-lez-Lannoy, avec sa petite société "EpisOdeS photographiques".

VANESSA dispose d'un studio mobile, qui lui permet de se déplacer à domicile ou en extérieur, pour toutes les photos de portrait et d'identité, mais elle vous reçoit également dans son studio sur RDV pris au moins 48h à l'avance...

- Reportage de mariage, baptême, communion, spectacles d'écoles...
- Séance EVJF, boudoir...
- Création de faire-parts, cartes de remerciement, album photos, tirages photos & agrandissements, Fine art
- Reportage de naissance : à partir du 6^{ème} ou 7^{ème} mois de grossesse et/ou la naissance de votre bébé, suivi de



Les mariages, une bonne occasion de faire appel à un photographe professionnel. Photo de Vanessa Ducoin.

la première année.

- Réalisation de books photos pour les modèles
- Photographie d'identité, portrait de famille, de couple, photographies scolaires, animaux domestiques...
- Reportage sur votre atelier, vos créations uniques d'artisans.
- "Packshot" pour les artisans : pour améliorer votre visuel en ajoutant des photos de qualité professionnelle afin de mettre en valeur vos réalisations, votre site Internet...

RENSEIGNEMENTS

EpisOdeS (photographiques)

06 80 05 57 34

www.ducoin-deloeil.com

episodes.photographiques@gmail.com

CRÉATEURS D'ENTREPRISES PARUTION DANS LE LYS INFO

Lys info présente régulièrement les nouveaux acteurs économiques de notre ville, mais pour se voir tirer le portrait dans ses pages, il faut que le nouveau commerçant ou artisan soit au clair vis-à-vis de la réglementation, et pour cela, un rendez-vous avec les services Économie et Urbanisme s'impose.

EN effet, le service Économie est là pour vous aider à vérifier que votre dossier est bien complet et que toutes les démarches ont été faites. Si vous êtes commerçant avec une surface de vente, une enseigne, le service Urbanisme est

aussi concerné et il vous faut le rencontrer afin qu'il vérifie que votre dossier est conforme.

Une fois ces vérifications effectuées, votre dossier parviendra au service Communication pour une information à paraître dans le journal municipal, si vous le souhaitez, et selon la place disponible.

De la même façon, si vous cessez votre activité, vous devez en avvertir le service Économie.

RENSEIGNEMENTS

03 20 75 27 07

economie@mairie-lysllezlannoy.com

EMPLOI FORUM INTERIM'R

Le 27 septembre 2018 se tiendra salle André Desmulliez le prochain forum Interim'R. Sans être la voie royale pour s'assurer une carrière stable, elle est souvent le marche-pied pour entrer dans la vie active.

CE forum annuel est né du constat que l'intérim n'est pas, (en particulier pour les jeunes), une voie de précarité, contrairement aux idées reçues, il est bien souvent la première brique posée à la construction du parcours professionnel.

Le jeudi 27 septembre, ce sont ainsi 20 entreprises intérimaires françaises et belges qui proposeront des offres d'emploi dans des secteurs aussi différents que le tertiaire, le transport, le commerce, la logistique, le bâtiment, la chimie...

Le matin est uniquement réservé sur rendez-vous au public des Missions Locales du Territoire, de Pôle Emploi et du PLIE, ce public ayant été préalablement préparé pour cette manifestation.

Ensuite, dès 13h30, le forum sera accessible au grand public, jusque 16h30. Celui-ci pourra se préinscrire en amont, sur le site internet de la Mission Locale : www.mlroubaix.com/forum-interim-r

25 ET 26 AOÛT 52^{ÈMES} FESTIVITÉS DU FRESNOY

SAMEDI 25

Foire à la brocante de 7h à 15h dans les rues du Fresnoy, de Toufflers, Fénelon et de la Fresnaie.

DIMANCHE 26

- Dès 9h, randonnées pédestres avec le concours de Lys Rando, de 6 et 11 km, départ et retour maison du Fresnoy, 3€ par personne, donnant droit à une boisson et une collation.
- À partir de 9h30 concours de belote "Christian Cardon" à la maison du Fresnoy, 6€ par joueur.
- À partir de 9h30, concours de pétanque, rue Fénelon, inscription sur place 3€.



Festivités du Fresnoy.

- Dès 13h30, repas festif bavarois uniquement sur réservations fermes, inscriptions jusqu'au 9 août selon les places disponibles, orchestre bavarois, animations par Nounours, jeux pour petits et grands, tir à l'arc avec "les Archers Leersois", buvette.

Important : Tous les bénéficiaires iront

aux actions menées par le comité en faveur des personnes âgées et des enfants du quartier.

RENSEIGNEMENTS

<http://comitedufresnoy.free.fr>
comitedufresnoy@free.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez partir en vacances et craignez pour la sécurité de vos biens ? La police municipale est là pour vous aider, avec l'Opération Tranquillité Vacances ! Mode d'emploi.

Un départ en vacances, un déplacement de quelques jours, peu importe, à votre demande, la Police municipale peut prévoir l'organisation de rondes régulières près de chez vous durant votre absence.

Pour ce faire, vous pouvez télécharger le formulaire de demande directement sur le site de la ville (www.lyslezlannoy.fr, rubrique police municipale) ou tout simplement le remplir directement en mairie en demandant le formulaire à nos agents d'accueil.

Le document correctement rempli sera à déposer au poste de police



Si vous vous absentez, n'oubliez pas de prévenir la police.

rue Jean-Baptiste Lebas.

Cette opération reconduite chaque année couplée au dispositif des Voisins Vigilants assure à votre quartier une vigilance accrue et davantage de sécurité pour vos biens.

RENSEIGNEMENTS

Police Municipale
Tél. 03 20 81 17 86
police-municipale@mairie-lyslezlannoy.com

ATTENTION AUX CONTRÔLES DE VITESSE

La vitesse excessive en ville se banalise, au mépris de la sécurité de chacun.

Pour faire face à ces attitudes irresponsables, les polices nationales et municipales unissent leur force lors de contrôles routiers. Ces contrôles ont lieu toute l'année, aussi veillez à respecter les vitesses autorisées en fonction des routes (zones 30, etc.) et n'oubliez pas qu'à compter du 1^{er} juillet, certaines routes hors agglomération passeront de 90 à 80km/h.

LA RANDONNÉE PÉDESTRE UN SPORT POUR TOUS !

La randonnée est une activité physique d'intensité moyenne qui présente de multiples bienfaits : lutte contre les maladies de la sédentarité, le surpoids, l'ostéoporose etc.

C'est de plus une activité conviviale qui permet de recréer un lien social là où l'individualisme domine. Pour 2018, Lys Randonnée Club vous a concocté un programme alléchant pour tous les goûts et toutes les possibilités.

AFFILIÉS à la Fédération Française de Randonnée pédestre, Lys Randonnée Club, créé en 1984, a pour but la promotion et le développement de ce sport et la découverte de la nature. Chaque dimanche, dans une ambiance conviviale, il organise des randonnées en matinée de 12-13 km ou, en saison d'été, des journées avec pique-nique.

Chaque activité est encadrée par



La randonnée pédestre permet de mieux découvrir notre belle région.

des animateurs titulaires du brevet fédéral, en toute sécurité. Le programme de ces randonnées est organisé sur 6 mois et accessible sur leur site Internet. Si vous souhaitez "tester" cette activité, il est possible de participer à 2 randonnées avant de prendre votre licence.

La randonnée est un sport accessible à tous qui permet la découverte de notre région, de notre patrimoine et de nos espaces naturels. C'est aussi un climat de sympathie entre randonneurs et des rencontres que l'on peut faire le long des chemins. C'est également une activité

de santé que l'on pratique quel que soit l'état de la météo, (sauf en cas d'alerte bien sûr), avec un minimum d'équipement : chaussures de marche, sac à dos, vêtement de pluie et bouteille d'eau, ce qui la rend particulièrement pratique et économique.

Vous pouvez également les retrouver le matin du dimanche 26 août lors de la randonnée des Fêtes du Fresnoy.

RENSEIGNEMENTS

www.lysrando.com

Bernard DELEU 03 20 82 85 91

LE CP LYS CHAMPION 2018 !



Les jeunes Minimes Cadets lors du Championnat du Nord.

Résultats de la finale du Championnat du Nord par équipes des jeunes Minimes Cadets du dimanche 3 juin 2018 à Quiévrechain.

ÉQUIPE 1 MINIMES CADET CHAMPIONNE 2018

Joueurs : Wallez Samuel, Wallet Mathis, Bossut Axel

ÉQUIPE 2 VICE CHAMPIONNE 2018

Joueurs : Boulaghcha Samy, Choquet Julien, Leroy Kelyane

BRAVO ! L'AVANT GARDE

LES gymnastes de l'Avant Garde sont devenus Champions de France à Chalon-sur-Saône le week-end dernier catégorie Nationale 12 ans et plus. Ces petits prodiges s'entraînent à la section sportive du club dans le complexe sportif Jules FERRY, salle de gymnastique.

Cette équipe de choc était composée de : Théo Liagre, Luca Van De Keybus, Clément Taverne et de Yureck Van Eetuel. On félicite également leurs entraîneurs : Théo Saille et Ibrahim N'Diaye.

LE CME DES PETITS ÉLUS TRÈS IMPLIQUÉS !

Vous ne le savez peut-être pas, mais la ville doit certains de ses aménagements aux propositions faites par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants : aménagements à l'école Paul Bert par exemple. Voyons quels sont leurs projets et leurs implications pour 2018.

ÉLUS en janvier, nos jeunes édiles n'ont pas chômé : inscrits dans différentes commissions selon leurs inclinaisons, ils fourmillent de projets dont certains verront le jour sous peu, comme l'aménagement de la petite place du square Jean Moulin. Leurs propositions seront soumises à l'appréciation des riverains et la ville aménagera l'espace.

Mais d'autres sont en gestation comme la participation aux commémorations du Centenaire du 1^{er} conflit mondial et la préparation de la manifestation sur les Droits de l'Enfant en novembre.

Entre temps, ils ont tenu un stand à la manifestation contre les addictions à la "Fête de la Vie" du 7 avril dernier.

La sécurité routière leur tenant à cœur, ils ont souhaité proposer une manifestation sur le sujet avec stands informatifs en direction de leurs camarades du CE1 à la sixième, les sensibilisant à la nécessité d'être visibles en toutes circonstances, en rappelant les règles de survie du piéton, et le bon équipement pour les vélos.

Ils ont également créé un jeu de l'oie afin de sensibiliser les écoles à la sécurité routière, le tout en collaboration avec la Police municipale.



D'autre part, ils participent à certaines manifestations, voire les organisent sous la houlette de Nathalie, du service Jeunesse : c'est le cas de la chasse à l'œuf d'avant Pâques, très fréquentée !

Autre projet en cours : l'élaboration d'un livret ludique afin d'apprendre à leurs camarades les gestes des premiers secours, et la création d'un autocollant avec les numéros d'urgence. Bref, ça dépote ! Bravo les petits conseillers ! _



Photos de haut en bas :
- Réflexion sur l'aménagement du square Jean Moulin.
- Lors de la commémoration du Centenaire de la guerre 14/18.
- Organisation de l'édition 2018 de la Chasse à l'œuf.

DOSSIER

central

∞

DOSSIER CENTRAL

PLAN LOCAL D'URBANISME II (PLU) CE QUI VA CHANGER

Le PLU actuellement en vigueur date de 2004. Le PLU2 qui est une révision du premier est à l'étude à l'échelle métropolitaine et doit être approuvé par tous les conseils municipaux des communes composant la MEL pour être mis en application.

Mais d'abord un petit rappel sur ce qu'est un PLU et ensuite, ce qui changera avec le PLU2.

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

Le PLU est le document qui traduit les orientations et règles d'aménagement à l'échelle d'un territoire sur une période de dix années environ. C'est donc la traduction d'un projet de développement et d'aménagement de la Métropole. Economie, mobilité, habitat, environnement... l'ensemble des champs qui contribuent à développer notre cadre de vie sont concernés.

Construire une extension, installer un abri de jardin, modifier sa façade pour les particuliers, mais aussi toutes les politiques publiques, mode de déplacements, aménagement de l'espace public, politique de la ville, environnement avec la préservation des espaces naturels, développement économique...

Le PLU est donc un outil qui contribue au développement du cadre de vie adapté à tous les citoyens de la MEL, en synergie avec les territoires proches : la Belgique et le Bassin Minier.

POURQUOI RÉVISE-T-ON LE PLU ?

Au niveau national, les choses ont changé avec l'adoption de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) en 2014,



La rue du Meunier devrait rester en zone économique.

notamment en matière d'habitat et d'urbanisme, et le Grenelle de l'Environnement a également modifié certains aspects de notre cadre de vie. De plus, le Plan Local d'Urbanisme doit s'accorder au Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) qui envisage l'ensemble de la Métropole à plus long terme encore (+20 ans), de même que le PDU (Plan de Déplacement Urbain), le PLH (Plan Local Habitat) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), rien que cela... Il était donc nécessaire de l'adapter aux nouvelles contraintes issues de tous ces textes législatifs et réglementaires.

La révision du Plan Local d'Urbanisme implique une enquête et des réunions publiques, et l'adhésion de toutes les communes membres. Lancée en 2015, cette révision est donc un chantier de longue haleine...

L'entrée en vigueur du PLU2 est prévue en 2019. L'enquête publique doit démarrer, elle, cet automne.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

Ce nouveau PLU se veut dynamique, car sa philosophie a été repensée à l'échelle du quartier, même si le PLU reste communautaire. Il sera plus restrictif en matière de constructions (préservation des couloirs écologiques, hauteurs maximales...). Résultat: construire sera donc plus compliqué, car les

Pour Lys-lez-Lannoy, la volonté de préserver le cadre de vie des habitants reste la préoccupation première des élus.

constructions sur l'existant seront privilégiées au détriment des nouvelles opérations immobilières, afin de préserver les zones naturelles et agricoles et lutter contre l'étalement urbain.

Auparavant, les hauteurs maximales de constructions variaient selon le zonage, avec le PLU2, ce sera 12m maximum. La volonté de préserver le cadre de vie des habitants reste la préoccupation première des élus. Lors du dernier conseil municipal, le maire, Gaëtan Jeanne, a rappelé ce que la ville souhaitait voir précisé



La ferme du Montois.



Prochainement un parking paysager au 62-64 rue Jean-Baptiste Lebas.



La Trouée verte.

dans ce nouveau PLU : faire classer le terrain situé rue Jean-Lebas, juste en face de la mairie, en zone UEP pour garantir la création d'un espace vert et d'un parking, préserver le parc d'Auteuil qui possède des arbres magnifiques, sacraliser en zone verte le terrain Vilogia, rue des Lavandières mais également rue Pierre-de-Coubertin, et conserver la ferme du Montois en zone verte.

Enfin, la ville souhaite que la rue du Meunier reste classée en zone économique et abatte une rangée de maisons très vétustes derrière le Parc d'Auteuil afin de faire des travaux d'élargissement de la chaussée.

La démolition des numéros 62 et 64 rue Jean-Baptiste Lebas a donné le coup d'envoi aux travaux qui apporteront un nouveau visage au quartier, et un début de centre-ville face à la mairie.

Pour prendre connaissance de l'ensemble du dossier : www.lillemetropole.fr/plu

LES RÉUNIONS PUBLIQUES À VENIR

Pour en discuter avec la municipalité, qui pourra ainsi recueillir vos avis, des réunions publiques dont voici le calendrier vous seront proposées en 2018.

JEUDI 20 SEPTEMBRE 18h30, salle De Bee
Fresnoy

VENDREDI 21 SEPTEMBRE 18h30, salle A.Desmulliez
Justice - Lavandières - Jules Guesde

MARDI 25 SEPTEMBRE 18h30, Théâtre de l'Eden
Bon Poste - Colisée

MARDI 2 OCTOBRE 18h30, salle de Bee
Longchamps - Cavrois - Stein - Négrier

VENDREDI 5 OCTOBRE 18h30, salle de Bee
Camélias - Gambetta - Prévert

MARDI 9 OCTOBRE 18h30, salle A. Desmulliez
Cohem - Verdiérs - Gutenberg

MERCREDI 10 OCTOBRE 18h30, Théâtre de l'Eden
Centre - Auteuil - Jean-Baptiste Lebas - Paul Bert - Bacro

CONTRE LE CANCER MA VILLE SE LIGUE !

Samedi 28 mars, les villes de Lys-lez-Lannoy et Lannoy signaient un partenariat avec le Comité du Nord de la Ligue Contre le Cancer, afin de coordonner les nombreuses actions déjà mises en place et celles à venir.

ASSOCIATION loi 1901, reconnue d'utilité publique, la Ligue contre le Cancer met en place des actions qui reposent sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants.

C'est dans cette organisation que s'expriment la force et l'efficacité de la Ligue qui peut mener des actions nationales d'envergure, relayées au niveau local. Ceci est particulièrement important dans les domaines de la prévention par la promotion de la santé, de l'accès au dépistage et de l'action pour les malades.

C'est à l'initiative de Marie-Christine Prokopowicz, conseillère municipale en charge de la santé, que la signature de ce partenariat a été suggérée au maire, Gaëtan Jeanne, qui a immédiatement souscrit à cette proposition en y associant Michel Colin, maire de Lannoy.

Les élus des deux villes ont pensé fort justement que chacune d'entre elles avait un rôle à jouer dans la prévention primaire et secondaire de ce terrible fléau qui touche particulièrement notre région, avec la mise en place d'actions organisées sur la ville de Lys-lez-Lannoy depuis plusieurs années par les services Prévention Santé et CCAS au travers du dépistage du cancer colorectal, Sport Santé, Mars Bleu, Octobre Rose, Relais pour la Vie... Lys et Lannoy se sont portées candidates au nom des deux villes et cette initiative de signer en intercommunalité a plu à

L'équipe "L'union fait la force" de Lys-lez-Lannoy a remporté la 1^{ère} place lors du Relais pour la vie avec 4210 km parcourus sur 24h de marche.

la Ligue : "C'est ensemble que l'on est plus fort" ! Les villes de Lys-lez-Lannoy et de Lannoy participeront activement à toutes les mesures mises en place sur le plan local visant à protéger les populations, soutiendront pleinement les actions menées avec la Ligue contre le cancer et feront perdurer les actions citées plus haut.

Pour illustrer cet engagement, le 2 juin, le CCAS de Lys-lez-Lannoy a participé cette année encore au "Relais Pour la Vie", une action collective ludique et sportive, au profit de la Ligue contre le cancer, en réunissant une équipe de 391 personnes, qui a comptabilisé plus de 3500 tours du nouveau vélodrome en 24h, soit 4210 km... Et s'est classée 1^{ère} de toutes les équipes engagées (50 !). Un grand bravo à tous les participants !



Photos de haut en bas et de gauche à droite :
- Une équipe de choc lors du Relais pour la vie.
- Signature de la convention avec la Ligue contre le Cancer.
- Octobre Rose, des actions contre le cancer du sein.

RENSEIGNEMENTS

Comité du Nord de la Ligue contre le cancer

Tél. 03 20 06 06 05

cd59@ligue-cancer.net

www.ligue-cancer.net/cd59

AD'AP PERMETTRE L'ACCÈS DES BÂTIMENTS PUBLICS À TOUS

La loi sur l'accessibilité du 11 février 2005, également appelée "Loi pour l'Égalité des Droits et des Chances, la Participation et la Citoyenneté des personnes handicapées" prévoyait que tout établissement recevant du public (ERP) devait être accessible à tous, y compris aux personnes porteuses de handicap, quel qu'il soit, au 1er janvier 2015.

Pour ceux qui ne pouvaient être en règle à cette date, l'ordonnance du 26 septembre 2014 a mis en place l'Agenda d'accessibilité programmée ou AD'AP.

L'AD'AP ou Agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (dans les 6 ans pour Lys-lez-Lannoy), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. Il permet donc de prolonger le délai prévu par la loi de 2005. La ville de Lys-lez-Lannoy s'est ainsi engagée dans un programme de travaux, soit une dépense annuelle d'environ 100 000€, soit 600 000€



pour le programme complet.

Ces travaux concernent des ERP comme l'espace sportif Jules Ferry, dont les travaux ont démarré en 2017, les locaux de la mairie et de la police municipale (ci-dessus la photo de la rampe d'accès), un cheminement pour accéder à l'église Saint-Luc, au Parc Maréchal, et au cimetière.

D'autres restent à faire comme l'accès au Trésor Public (bâtiment appartenant à la mairie), l'ancien Dojo du stade Jean Cholle, la halte-garderie, le presbytère.

RENSEIGNEMENTS

Service Urbanisme
Tél. 03 20 81 86 51

PERMANENCES DE L'ESPACE MAURICE TITRAN

L'Espace Maurice Titran reçoit en son sein de nombreux organismes destinés à vous aider dans vos tâches administratives.

SITUÉ au 24 rue Arthur Bacro, il est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h.

LE MATIN

- Mardi et vendredi de 9h à 11h : permanence de l'assistante sociale de l'UTPAS*.
- Mercredi de 9h à 12h : permanence de la mutuelle ACTIOM** (1^{er} mercredi du mois). Deux fois par mois, sur RDV : permanence de l'écrivain public M. Willocq.
- Jeudi de 10h à 12h : Cours de gym douce. Et un jeudi par mois, permanence du SIAVIC (aide aux victimes) de 9h à 12h.
- Vendredi de 9h à 11h30, de septembre à juin, cours d'informatique.
- Samedi de 9h à 12h, en alternance, permanence d'une avocate ou du conciliateur.

L'APRÈS-MIDI

- Mardi, 2 fois par mois, de 14h à 16h15, atelier Mémoire, sur inscription au CCAS.
- Mercredi : de 14h à 17h, Jeux de société avec "Et si on jouait"
- Jeudi, de 13h30 à 17h, tricot avec "Un Point, c'est Tout"
- Vendredi : de 14h à 17h30, Jeux de société avec "Réseau et Partage"

* Unité Territoriale de Prévention de l'Action Sociale
** Association d'Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat

RENSEIGNEMENTS

Espace Intergénérationnel
Maurice Titran
Tél. 03 20 75 29 82

ASSISTANCE ET ÉCOUTE DES PERSONNES HANDICAPÉES LE CCAS EST LÀ

LES arcanes administratives françaises sont par définition complexes et il n'est pas simple de s'y retrouver. Ainsi les personnes handicapées, pour lesquelles il est parfois plus difficile d'entreprendre des démarches ou de porter réclamation, peuvent être utilement soutenues par le CCAS en la personne ressource de Mme Carette, qui est là pour les aider et les orienter par téléphone au 03 20 81 82 06.

Dans le cas plus simple d'un courrier spécifique à établir, vous pouvez également prendre attache auprès de M. Trentesaux, écrivain public, spécialisé dans les écrits concernant les personnes porteuses d'un handicap, les premiers et troisièmes mercredis du mois de 14h30 à 16h30 Athéna Forum à Lannoy (uniquement sur rendez-vous au 03 20 75 27 30). —

DÉCHETTERIE QUE DÉPOSER ET OÙ ?

Réglementation en vigueur au 1^{er} janvier 2016, code de l'Environnement, article L541-2 :

Toute personne qui produit ou détient des déchets est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions propres.

LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Il s'agit de déchets qui présentent des caractéristiques innées ou acquises à l'occasion d'un traitement de toxicité, causticité, inflammabilité et qui nécessitent des filières de traitement adaptées à chaque nature de déchet concerné.

Il s'agit de (liste non-exhaustive) :

- Solvants, peintures, colles, vernis
- Bases : javel, ammoniacque, soude
- Acides : déboucheurs, anticalcaires
- Produits de bricolage, tôles de fibrociment et amiante lié et emballé
- Produits de jardinage : désherbants, pesticides, insecticides, fongicides, herbicides, engrais
- Huiles et graisses végétales, huiles minérales et de synthèse (moteur, hydrauliques)
- Mercure et autres produits chimiques
- Médicaments
- Pneumatiques, bouteilles de gaz, piles et accumulateurs, batteries, lampes et ampoules d'éclairage, cartouches d'encre, éléments de carrosserie, extincteurs
- Déchets d'équipements électriques et électroniques

LES DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHETTERIE

Il s'agit de tout autre déchet ne relevant d'aucune catégorie présentée ci-dessus et notamment :

- Les produits radioactifs
- L'amiante en vrac non lié

De nouvelles conditions de dépôt d'amiante sont entrées en vigueur



Les piles, un déchet spécifique.

sur toutes les déchetteries métropolitaines depuis janvier 2016 :

AVANT LE DÉPÔT

- Estimez votre quantité de déchets d'amiante liée
- Remplissez le formulaire remis par l'agent d'accueil pour obtenir le film de protection (collant non fourni)
- Emballez les déchets chez vous

LE JOUR DU DÉPÔT

- Présentez votre "Pass" déchetterie à l'accueil
- Faites enregistrer les quantités à l'accueil
- Déposez vos déchets filmés dans la benne dédiée. Puis restituer à l'accueil le film non utilisé. L'agent d'accueil n'est pas autorisé à manipuler l'amiante pour des raisons de sécurité

CONDITIONS DE REFUS

- Non présentation du "Pass" déchetterie
- Conditionnement non conforme
- Déchets non conformes

PRÉCAUTION DE MANIPULATION

Chez vous, lors de la manipulation, il est fortement préconisé de prendre certaines précautions :

- Protégez-vous avec un masque (FFP3), une combinaison jetable et des gants
- Évitez de casser les plaques ou les tuyaux
- Transportez vos déchets filmés en déchetterie _

TRAVAUX DE VOIRIE EN COURS



La Métropole Européenne de Lille intervient actuellement rue de Mulhouse, avant d'autres chantiers qui verront le jour d'ici la fin de l'année.

Pour la rue de Mulhouse (photo ci-dessus), bien dégradée, qui avait vraiment besoin d'un sérieux lifting, ce sont trottoirs et chaussée qui sont en réfection. Ces travaux seront terminés cet été. D'autres sont en cours, comme rues Gambetta, Pierre de Coubertin, Boutemy (3^{ème} tranche de travaux) où l'on refait partiellement les chaussées. La réfection de certaines parties de trottoirs de la rue des Camélias est terminée.

Lys Info vous tiendra informés du reste des chantiers à venir. _

A NOTER

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le mercredi 26 septembre 2018 à 19h, salle du Conseil en mairie.

Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet

www.lyslezlannoy.fr

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 10/12/2014.

UNION POUR LES LYSSOIS**GROUPE MAJORITAIRE**

LES vacances approchent, notre ville va vivre sur un autre rythme. Pour autant, les élus de la majorité municipale ne vont pas se mettre en veille.

Les services municipaux organiseront les accueils de loisirs, les animateurs vont divertir les Lysois les plus jeunes. La police municipale sera mobilisée pour l'opération tranquillité vacances, le service animation prépare les festivités du 14 juillet. Des travaux vont se faire dans les bâtiments municipaux notamment dans les écoles.

Notre ville, est mobilisée chaque jour, à chaque période de l'année pour vous.

Notre groupe l'Union Pour les Lysois vous souhaite de bonnes vacances.

Francis PILLOIS au nom de la majorité municipale

LES INDIGNÉS

À ce jour, nous n'avons pas reçu le texte du groupe "Les indignés"

NON INSCRIT

APRÈS quatre années au sein de l'équipe de Monsieur le Maire, Je dénonce le manque de cohésion de cette équipe, Je dénonce leur amateurisme, Je dénonce leur politique politicienne qui dessert les intérêts des lysois, Je dénonce le mépris de la majorité envers le conseil municipal. Et je m'engage à rester à votre écoute.

Mélanie VANHOVE

AGIR ENSEMBLE

ÀL'HEURE où les professionnels de la politique à l'ancienne se complaisent dans un entre-soi malsain, à l'heure où de nombreux concitoyens sont tentés par l'individualisme, les municipalités sont les dernières à pouvoir incarner la promesse d'un projet collectif, d'une transformation concrète à l'échelle locale pour bien vivre ensemble.

A Lys-lez-Lannoy, depuis 2014, cette promesse n'est pas tenue. Derrière des discours de façade, la ville est divisée, déshumanisée, plombée par l'ambiance délétère qui règne dans les rangs de la majorité municipale. Et pour une élue qui a eu récemment le courage de ses convictions, combien ont choisi de se taire ?

Il est temps de penser à l'avenir, et d'agir TOUS ensemble pour notre ville.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Le groupe des élus Agir Ensemble, B. BERGEM, J. DESMULLIEZ, P. TURCHI, M.N VANHOUTTE

LYS ENSEMBLE

DANS le Lys-Info de Mai-Juin, un rendez-vous était programmé avec le représentant de l'Éducation Nationale concernant la fermeture des classes, où en est-on actuellement ?

Suppression de la crèche familiale, que propose la municipalité pour l'accueil des jeunes enfants lysois ?

Nous avions, lors du précédent mandat, ouvert des espaces verts et parcs municipaux, afin d'offrir à la population lysoise des lieux de promenade, de convivialité. La municipalité actuelle ferme et interdit tout. C'est ça, "La ville où il fait bon vivre" ?

Le groupe Lys-Ensemble vous souhaite de bonnes vacances, que vous ayez la chance de partir ou pas..

Lys Ensemble

BRUITS DE VOISINAGE RESPECTEZ LA LÉGISLATION !

C'est l'été, le moment des barbecues sur la terrasse et des travaux dans la maison ou l'appartement. Mais on ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe quand. Une législation existe au niveau national, mais la ville a aussi réglementé la question par la prise d'un arrêté en 2011.*

AINSI, à la lecture de ce dernier, tout bruit causé sans nécessité ou susceptible de porter atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage est interdit. Il existe néanmoins des aménagements. Ainsi, les bruits de tondeuses, taille-haie ou issus de travaux de bricolage sont interdits avant 9h et après 20h les jours ouvrables (du lundi au vendredi), le samedi avant 9h, entre 12h et 15h et après 20h, et les dimanches et jours de Fête avant 10h et après 12h. De même les éclats de voix, la diffu-



Les tondeuses sont bruyantes, attention au voisinage.

sion de la musique ne doivent pas gêner vos voisins. Bien entendu, si vous avez prévu l'organisation d'une petite fête et que celle-ci reste exceptionnelle, prévenez vos voisins, cela fait partie des bonnes relations de voisinage, respectueuses d'autrui.

La police Municipale et la police Nationale sont compétentes pour intervenir en cas de non-respect de la réglementation. —

* Arrêté municipal relatif à la lutte contre le bruit du 08 avril 2011, consultable en mairie.

LE SAVIEZ VOUS ?

UNE INFORMATION DU CONSEIL DES SENIORS

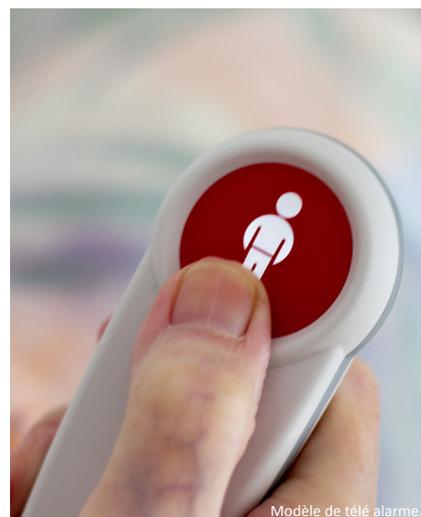
Vous rencontrez des difficultés? Des solutions pour votre sécurité et pour votre bien être peuvent être apportés par le CCAS.

LA TÉLÉ ALARME

Il est possible de retirer un dossier pour une demande de télé alarme, un bracelet ou collier qui vous permet de prévenir une personne en cas de chute. Le coût est de 8,90€ par mois.

LA LIVRAISON DES REPAS

Il est en effet possible de vous faire livrer des repas de la cuisine centrale chez vous du lundi au samedi (une entrée, un repas, un fromage, un dessert) pour un montant maximum de 6,90€ par repas. Livraison au matin, il n'y a plus qu'à réchauffer !



Modèle de télé alarme.

RENSEIGNEMENTS

CCAS de Lys-lez-Lannoy
Tél. 03 20 81 82 06
ccas@mairie-lysllezlannoy.com

AGENDA *sportif*

LYS RANDONNÉE CLUB
RDV salle Desmulliez

14/07 - 9h15 : La Cervoise à Villeneuve d'Ascq (5 ou 10 km)
29/07 - 8h30 : Mons en Pévèle (12 km)
5/08 - 8h30 : Autour de Cassel en deux boucles, pique-nique (20 km)
12/08 - 8h30 : Les étangs de Rieulay en deux boucles, pique-nique (20 km)
19/08 - 8h30 : Autour du Cap Gris Nez (15 km)
26/06 - 8h45 : Randonnée du Fresnoy. Départ maison du Fresnoy, rue du Fresnoy (6 ou 13 km)

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA POSTE

DEPUIS le 11 juin, les horaires de la Poste ont changé :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le mercredi après-midi, réouverture à 14h).

- Le samedi de 8h30 à 12h.

Les clients de la Banque Postale sont accueillis, sur rendez-vous, par M. Rouyet et M. Brahimi, conseillers bancaires, joignables respectivement par téléphone au 03 59 75 03 54 et 03 59 75 03 64.

L'horaire de levée des courriers et des colis reste inchangé, à savoir 16h en semaine et 12h le samedi.

À NOTER !

Le Cercle historique de Lys-lez-Lannoy, Lannoy et Toufflers n'assure plus de permanence mensuelle le samedi matin, mais est ouvert chaque lundi matin de 10h à 12h, sauf les jours fériés.

RENSEIGNEMENTS

salle Keunebrock
rue Descartes à Lys
Tél. 03 20 45 21 40

AGENDA *Lyssois*

JUILLET/AOÛT : 2018

VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr

JUILLET 2018

DIMANCHE	1	- Braderie de la rue Jules Guesde organisée par le comité Justice/Jules Guesde.
SAMEDI	7	- Samedi ludique à la bibliothèque municipale Agora-Maurice Codron de 10h à 17h. Ouvert à tous petits et grands sans inscription.
SAMEDI	14	- Fête Nationale . Structures gonflables de 14h à 18h au Parc Maréchal. Concert de variété suivi de Florent Mothe à 20h45 au Centre Culturel Agora-Maurice Codron. Feu d'artifice à 23h15 à la Ferme du Gauquier. Salle Desmulliez, de 11h à 17h, concert apéritif et animations musicales proposées par Lys Animation, avec DJ, danse country... Petite buvette et restauration sur place.
SAMEDI	21	- Inscriptions pour la braderie du Fresnoy : Pour les riverains (avec un emplacement devant chez eux : de 9h à 12h à la Maison du Fresnoy.
SAMEDI	28	- Inscriptions pour la braderie du Fresnoy : pour les riverains (de la Fresnaie, Allée Bossuet, Romans sur Isère, de Watrelos, rue de la Papinerie) de 9h à 12h à la Maison du Fresnoy

AOÛT 2018

SAMEDI	4	- 4 et 18 Inscriptions pour la braderie du Fresnoy pour les extérieurs : de 9h à 12h à la Maison du Fresnoy.
MERCREDI	8	- Collecte de don du sang de 10h à 13h30 et de 15h à 18h à l'Espace Culturel Agora-Maurice Codron.
JEUDI	16	- Inscriptions de 9h à 11h au CCAS pour l'atelier d'art floral du 18/09 et du 9/10. Tarif : 15€ la séance. - Inscriptions de 9h à 11h au CCAS pour les ateliers mémoire (groupe 1 : 4/09, 23/10 et 13/11) (groupe 2 : 11/09, 30/10 et 20/11). Tarif : 5€ le trimestre.
JEUDI	23	- Marche "bien-être" , rendez-vous salle Desmulliez à 13h45. Renseignements au CCAS au 03 20 80 82 06.
SAMEDI	25	- Festivités du Fresnoy . Foire à la brocante de 7h à 15h dans les rues du Fresnoy, de Toufflers, Fénelon et de la Fresnaie.
DIMANCHE	26	- Festivités du Fresnoy . Randonnées pédestres, concours de belote et de pétanque, repas festif (plus de détails à la page 5).



PASS CULTURE

LA CARTE PASS : LE BON PLAN CULTURE !
DES RÉDUCTIONS ET DES AVANTAGES TOUTE L'ANNÉE !
WWW.PASSCULTURE.NET

Carte gratuite valable dans toutes les villes partenaires.

Pour l'obtenir : En mairie, munissez vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



STÉPHANE DECOSTER
PRÉSENTE LA NOUVELLE COMÉDIE MUSICALE

UNE HISTOIRE BOULEVERSANTE ★★★★★

CRISTEL
BELLANGE

VALENTIN
BLÉRARD

MARIE CAROLINE
DEUDON

MARIE
DUCROCQ

STÉPHANIE
MEMMA

LUCIE
WARDEGA

ET LÉO M.

JUSTES

-le musical-

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, ils choisirent de sauver des Juifs, parfois en risquant leur propre vie et celle de leur famille...

LE 28 SEPTEMBRE 2018

AU THÉÂTRE DE L'EDEN À LYS-LEZ-LANNOY - 20H30

Réservations dans vos billetteries Auchan, Leclerc, Cora, Cultura ou sur ticketmaster.fr

UN SPECTACLE MUSICAL AND SHOW ÉCRIT PAR STÉPHANE DECOSTER «JUSTES - LE MUSICAL»
MISE EN SCÈNE BRIGITTE DECOSTER TEXTES SANDRINE AUBERTIN MUSIQUE ORIGINALE ERIC MILLER DIRECTION MUSICALE ERIC MILLER DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE JULIEN HUMSKI
AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION D'ÉMELINE MULO ET GUILLAUME SEGOVIA

MUSICALANDSHOW@GMAIL.COM - WWW.FACEBOOK.COM/JUSTESLEMUSICAL



Lys-lez-Lannoy



©2018 - Conception graphique et création photo : JULIEN HUMSKI